

Pôle 1^{er} degré

Affaire suivie par : Nathalie Potel

XX

Tél : 04 75.66.93.18

Mél : ce.dsden07-p1@ac-grenoble.fr

18 place André Malraux

CS 10627

07006 PRIVAS Cedex

Privas, le 20 janvier 2025

L'inspecteur d'académie – directeur académique
des services de l'Education nationale de l'Ardèche

à

Messieurs les Co-secrétaires départementaux

SNUipp-FSU de l'Ardèche

Ouverture au public :

du lundi au jeudi

de 8h30 à 12 h

et de 13h30 à 17h

le vendredi

de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 16h

Objet : décharge de direction des écoles 1 à 3 classes

Vos références : JSIA25001

Messieurs les co-secrétaires,

Dans votre courrier, cité en référence, vous avez appelé mon attention sur les décharges de service des écoles de 1 à 3 classes pour assurer les missions de direction.

Sur ce point, je peux vous donner les éléments d'information suivants :

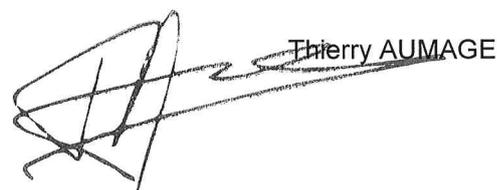
Au regard du nombre de classes non remplacées dans le département, j'ai demandé à mes services d'optimiser la gestion des affectations des titulaires remplaçants devant les classes afin d'assurer au mieux la continuité du service public et l'accueil des élèves dans les écoles.

Tous les moyens ont déjà été mis en œuvre pour déployer au maximum les remplaçants disponibles dans les classes, avec notamment les remplaçants dédiés à la formation continue qui sont affectés autant que possible sur le remplacement ordinaire.

Cependant, depuis la rentrée de janvier, le département connaît des tensions sur le remplacement au regard du contexte épidémique hivernal. De plus, mes services reçoivent de nombreux mécontentements de terrain (parents, élus, fiches SST) sollicitant des moyens de remplacement, et ce dès le premier jour non remplacé.

Aussi, afin d'assurer l'accueil des élèves dans les classes, je suis amené à reporter certaines décharges de service. Je comprends les désagréments occasionnés par cette décision dans les écoles, c'est pourquoi une seule décharge par école sera reportée. Nous serons toutefois attentifs aux situations individuelles, en lien avec les Inspecteurs de l'Education Nationale et les directeurs référents qui se rendront disponibles pour échanger avec leurs collègues.

Messieurs les Co-secrétaires départementaux
SNUipp-FSU de l'Ardèche


Thierry AUMAGE